

PROSIMAR : la surtaxe sur les résidences secondaires reste un point important de désaccord

Lors de l'Assemblée Générale, une centaine d'adhérents étaient présents ou représentés, avec 10% de nouveaux adhérents : PROSIMAR reste donc la plus importante association environnementale de Pornichet...

L'assistance a apprécié comme chaque année l'exposé du rapport d'activité [*] par le co-Président Alain DORÉ. Il a particulièrement insisté sur **« l'urbanisme et les constructions d'immeubles à la place de villas qu'on démolit, la lutte contre les chenilles processionnaires, les recours juridiques contre certaines anomalies d'urbanisme (par exemple avenue de Damas), la qualité des eaux et de l'air, les abattages d'arbres... »**.

La surtaxe des résidents secondaires est le principal point de crispation entre l'Association et la municipalité. Les adhérents de PROSIMAR ont interpellé le maire Jean-Claude PELLETEUR sur cette taxe qu'ils considèrent financièrement injustifiable, dénonçant une stigmatisation de ceux qui contribuent largement à la confortable situation financière et commerciale de la commune. Ce dernier a répondu que **« cette taxe est une mesure financière et comptable, permettant à la commune d'acheter des réserves foncières pour proposer des terrains et des logements à prix abordable »**

Les questions des adhérents lors de la séquence d'échanges avec Monsieur le Maire étaient concrètes et variées : toujours pas d'accès à la fibre, risque de feu dans le bois de Cavaro, battue aux sangliers à Noël proche des habitations, travaux bruyants entre le 14 juillet et le 15 août, pollution sonore des aéronefs, nouveau stationnement pour handicapés près de la plage, stationnement et circulation avenue du littoral, nuisance des pompes à chaleur, autorisations d'abattage d'arbres sains, etc...

Présent cette année à l'Assemblée Générale de PROSIMAR, Monsieur le Maire a observé que les objectifs pour Ste Marguerite sont communs à la municipalité et à l'association. Il a pris acte du besoin de dialogue sur les moyens, sans masquer les divergences ni oublier les propositions, tout en acceptant de considérer les critiques, lorsqu'elles sont justifiées.

[*]www.prosimar.org/association.htm



Abattage d'arbres : <http://www.prosimar.org/activites.htm>

PROSIMAR, association environnementale, agréée association d'usagers par A.P. du 30.12.2013

Co-Président : **Alain Doré**

téléphone : 06 80 20 38 40

courriel : info@prosimar.org

Co-Président : **Eric Lory**

téléphone : 06 08 48 70 98

courriel : info@prosimar.org

Correspondance : Espace Camille Flammarion, 7 Boulevard de la République,

44380 PORNICHET

www.prosimar.org